

Gaudet, Françoise et Claudine Lieber. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. Paris : Cercle de la Librairie, 1996. 264 p.

Claude Fournier

Volume 43, numéro 3, juillet–septembre 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033035ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033035ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Fournier, C. (1997). Compte rendu de [Gaudet, Françoise et Claudine Lieber. *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*. Paris : Cercle de la Librairie, 1996. 264 p.] *Documentation et bibliothèques*, 43(3), 159–160. <https://doi.org/10.7202/1033035ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

par l'intermédiaire d'un doc (disque optique compact ou cédérom) et même grâce à l'inforoute.

Gaston Bernier

Bibliothèque de l'Assemblée nationale
Québec

Gaudet, Françoise et Claudine Lieber.
Désheber en bibliothèque: manuel pratique de révision des collections. Paris: Cercle de la Librairie, 1996. 264 p.

Trop longtemps relégué au rang des pratiques douteuses en bibliothéconomie, le désherbage, appelé souvent ici élagage, n'a pas reçu toute l'attention que sa mise en oeuvre mérite et n'a pas fait l'objet d'autant d'expérimentations que les autres activités majeures qui participent du circuit documentaire. C'est pourquoi l'on constate une méconnaissance de ce processus pourtant indispensable à la saine gestion des collections. Mais les choses évoluent et la nécessité impose ses lois: les espaces de stockage sont coûteux et les documents moins utilisés doivent céder la place aux nouvelles acquisitions, même si celles-ci ont été considérablement réduites au cours des dernières années. Il en résulte des collections plus saines et plus vivantes, plus attirantes et plus utilisées, comme le démontre l'expérience. Bien sûr, la gestion des collections patrimoniales obéit à d'autres règles.

La publication du présent ouvrage témoigne des progrès accomplis, particulièrement en milieu francophone, en vue de la «réhabilitation» du désherbage en bibliothèque, pratique déjà ancrée dans les moeurs anglo-saxonnes. Présenté comme le premier livre français sur le désherbage, *Désheber en bibliothèque* est issu d'un manuel technique préparé par les mêmes auteurs pour la Bibliothèque publique d'information (BPI), il y a une dizaine d'années. Françoise Gaudet est conservateur en chef à la BPI et Claudine Lieber, longtemps responsable du «retraitement» des livres à la BPI, est à présent inspecteur général des bibliothèques. Six collaborateurs se joignent à elles, dont Michel Melot, conservateur général des bibliothèques, qui signe la préface.

L'ouvrage comprend onze chapitres qui analysent chacune des étapes et dé-

crivent tous les aspects du désherbage. Dans le premier chapitre, intitulé «Pour introduire le désherbage», on expose les raisons fondamentales qui justifient la pratique de cette activité en insistant sur la nécessité d'intégrer le désherbage dans la gestion des collections: «*La figure géométrique qui symbolise le déroulement idéal du développement des collections est un cercle: acquisition, mise à disposition, évaluation, désherbage, qui influe à son tour sur les acquisitions, etc. Suit alors le commencement d'un nouveau cycle.*» (p. 20). Mais dans la pratique, il n'est pas toujours aisé de transposer intégralement cette séquence, comme le précisent les auteurs. Chose certaine, acquisition et désherbage sont liés et ce dernier s'avère complémentaire de la conservation. L'ensemble de ces opérations participent du même système. Pour conclure ce chapitre, on passe en revue ce qu'on pourrait appeler le champ sémantique du désherbage dans la documentation française, canadienne et anglo-saxonne.

Dans le second chapitre, on présente l'état de la question à partir de la littérature professionnelle, en insistant davantage sur l'approche «scientifique» ou quantitative préconisée entre autres dans les travaux remarquables de Richard Trueswell puis ceux de Stanley Slotte. Les auteurs font état du célèbre modèle Atkinson selon lequel les documents doivent être éliminés au même taux qu'ils sont acquis. Et l'on sait que ce modèle, s'il n'a jamais été appliqué à la lettre nulle part, a constamment provoqué de vives réactions et joué un rôle de catalyseur dans l'évolution des mentalités. On procède ensuite à la revue critique des principaux critères utilisés pour l'élagage: obsolescence, âge, usage, qualité de l'information. Enfin, on montre bien la complémentarité des approches subjectives et objectives dans le processus. Suivent deux annexes, dont l'une présente des extraits de l'ouvrage majeur de S.J. Slotte, *Weeding Library Collections-III*, et l'autre livre une synthèse de la méthode de contrôle des stocks mise au point par A.W. McClellan.

Le passage de la théorie à la pratique fait l'objet du troisième chapitre. Il faut d'abord définir un plan d'action à partir de l'analyse des besoins, de l'étude de faisabilité et de la recherche de solutions. On établit ensuite un budget prévisionnel, suivi d'un programme et d'un calendrier, le tout

appuyé idéalement par un document formalisé qui reprend ces éléments. Il sera prudent de faire valider le programme par les autorités compétentes s'il s'agit d'une opération d'envergure. L'organisation pratique est mise en place et l'on procède à des tests, puis à la mise en oeuvre. On évalue les résultats afin de mesurer l'écart entre les prévisions et la réalisation.

Au chapitre 4, on présente le désherbage en dix leçons, avec la méthode CREW, devenue la méthode IOUPI appliquée à la BPI. Des règles de désherbage sont définies par classe Dewey et selon la nature des documents afin de guider le personnel. Le manuel de la bibliothèque municipale de Vincennes, adapté de cette méthode, est présenté en annexe.

Intitulé «Quels types de documents désheber?», le chapitre cinq expose les questions soulevées selon la nature des collections. On énumère des critères applicables aux monographies et l'on se penche sur les problèmes soulevés par les textes littéraires. Les périodiques font l'objet d'un examen plus attentif en raison des difficultés soulevées. On se penche ensuite sur les documents sonores, les vidéos, les disques compacts, pour conclure à la nécessité de définir des critères d'acquisition et de désherbage cohérents pour l'ensemble de la collection.

Au chapitre six, les auteurs considèrent l'«après désheber». Quel sort réserver aux documents que l'on garde? à ceux que l'on élague? Échange, transfert, don, vente ou pilon sont évoqués et discutés. Il faut ensuite effectuer rapidement les corrections au catalogue et tenir des statistiques, dans l'optique d'une saine gestion.

Le chapitre sept, qui traite des bibliothèques de dépôt et des réserves centrales, est rédigé par Hubert Dupuy, directeur du Centre technique du livre de l'Enseignement supérieur. L'auteur décrit l'organisation de diverses bibliothèques de dépôt et de réserves centrales de bibliothèques municipales. La deuxième partie est consacrée aux opérations matérielles et au calcul des coûts.

La question de la conservation est abordée au chapitre huit par Jean-Marie Arnoult, inspecteur général des bibliothèques et le caractère paradoxal de cette

activité dans le contexte du désherbage est rappelé. Mais un document élagué en raison de son état physique pourra présenter un intérêt intellectuel qui appelle une remise en état ou une substitution de support. Des annexes s'ajoutent, qui traitent de l'évaluation et de la conservation des collections, ainsi que du microfilmage normalisé.

Le chapitre neuf, intitulé «Désherbage et domanialité», est signé Henri Comte, professeur de droit public. Selon le droit français, il existe un domaine public mobilier et les collections des bibliothèques publiques en font partie, dans une certaine mesure et dans certaines limites. Le désherbage exige donc le déclassement préalable de l'ouvrage et son aliénation qui aura pour effet de le sortir définitivement du «patrimoine de la collectivité propriétaire».

Au chapitre dix, on rend compte d'expériences de désherbage effectuées dans différents types d'établissements: bibliothèques territoriales, publiques, universitaires, spécialisées, centres de documentation. Parmi les problèmes soulevés, on note l'incompréhension engendrée par la pratique du désherbage, qui entraîne une occultation de l'activité. Une partie du chapitre traite de la relégation dans les bibliothèques universitaires et spécialisées. Le chapitre suivant, rédigé par deux spécialistes du domaine, expose les pratiques de désherbage et de conservation pour la littérature destinée à la jeunesse.

Dans la conclusion, les auteurs formulent des souhaits: il faut compter, établir des chiffres afin de disposer de données mesurables; il faut écrire et témoigner de ses expériences, à l'image des milieux anglo-saxons; il faut partager et constituer des réseaux. Une défense de l'imprimé et une illustration de la lecture plaisir viennent clore l'exposé. L'ouvrage comprend une bibliographie sélective et un index.

Comment ne pas applaudir la sortie de cet ouvrage attrayant, richement documenté et pour tout dire, nécessaire. Car il s'agit véritablement de la première synthèse française de cette envergure, qui vient combler un grand vide. Désormais, le recours à des articles épars n'est plus obligatoirement requis. Les auteurs, qui

possèdent, outre une expérience pratique attestée par leurs réalisations, une vaste connaissance critique du domaine, ont produit un document de référence, une source de réflexion sur le sujet, mais aussi un manuel, un guide pratique.

L'ouvrage évoque les théories et les expériences, largement issues du domaine anglo-saxon, qui ont marqué la jeune histoire du désherbage et concède aux auteurs importants la part qu'ils méritent. On réserve ainsi aux méthodes de Stanley J. Slote une place majeure, largement illustrée et qui correspond à son impact véritable dans la profession. Mais il s'avère difficile de rendre justice à tous et les lecteurs qui souhaitent approfondir ces questions seraient bien avisés de suivre les pistes tracées dans la «bibliographie sélective». Celle-ci n'est cependant pas annotée et il faudra lire, par exemple, l'expérience relatée par Reed et Erickson dans *Library acquisitions: practise & theory* pour en constater la pertinence et en dégager les enseignements utiles.

Comme pour les autres ouvrages publiés dans la «Collection bibliothèques», la perspective est française et certains chapitres présenteront un intérêt plus documentaire que réel pour les lecteurs d'outre-mer, mais la richesse de l'ensemble l'emporte largement. La bibliographie sélective, qui couvre les activités liées à la gestion des collections et plus particulièrement celles évoquées dans l'ouvrage, retient tous les titres significatifs et s'avère une source pratique et riche. Enfin, un aspect que nous déplorions à l'examen de titres précédents produits dans la même collection a été corrigé: un index a été rajouté. Bien modeste, c'est-à-dire général et insuffisamment détaillé, il n'en constitue pas moins un début qu'il faut saluer et encourager.

Désherber en bibliothèque peut être considéré comme un véritable «Manuel pratique de révision des collections», ainsi que son sous-titre l'indique. Il faut lui souhaiter la fortune qu'il mérite auprès des professeurs, des étudiants, des bibliothécaires et de tous ceux qui pratiquent l'art risqué du désherbage.

Claude Fournier
Bibliothèque nationale du Québec

McGill University Libraries. Collections policies. Coordination: Elizabeth V. Silvester. Montréal, 1995. 364 p.

Les politiques de développement des collections constituent des instruments de planification et de communication par excellence dans les bibliothèques. Utiles à la direction et au personnel des établissements, elles éclairent les usagers des services documentaires et servent d'assises à la coopération. Des circonstances nous ont empêché de présenter plus tôt cette importante publication. *Collection policies* rassemble les politiques de développement des collections des bibliothèques de l'Université McGill et s'avère une somme de travail gigantesque. Dans son introduction, Elizabeth Silvester, coordonnatrice des collections, précise que l'objectif fondamental de ce document est de mieux faire connaître les bibliothèques de McGill à l'Université même ainsi qu'à l'extérieur. Elle ajoute que ce recueil permet de vérifier la mise à jour et la pertinence des priorités d'enseignement et de s'assurer d'une répartition claire dans les responsabilités d'acquisition des bibliothèques.

L'avant-propos et l'introduction sont suivis de l'énumération des niveaux de développement des collections utilisés dans les bibliothèques de l'Université. Ces niveaux, conformes aux définitions de l'American Library Association, sont devenus familiers à plusieurs bibliothécaires lors de la mise en oeuvre du projet NCIP visant à évaluer les collections d'études ou de recherches. Ils sont chiffrés de zéro (0), qui indique que la bibliothèque n'acquiert ou ne possède aucun document sur un sujet, jusqu'à cinq (5) qui désigne une collection complète rassemblant tous les ouvrages importants sur un sujet. Ici, le niveau 3 se divise en deux (3a ou 3b) afin de distinguer les collections requises pour des études de premier cycle et celles nécessaires à la maîtrise. De même, on nuancera le niveau 4, utilisé pour les collections de recherche, avec un plus (+) ou un moins (-).

Après la définition des niveaux de développement des collections, une page consacrée à l'affirmation de la liberté individuelle livre l'énoncé adopté par l'Association canadienne des bibliothèques de